

# PROGRAMME FORMATION

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

### CONCEPTEUR + QCM

L'atout sécurité

**E.R.T.F**

<p><b>Objectifs pédagogiques :</b></p> <p>A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Comprendre les mesures de sécurité et éviter les risques d'endommagement</li><li>● Acquérir ou renforcer ses connaissances sur la réglementation DT-DITC</li><li>● De passer avec succès le QCM AIPR</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La réglementation</li><li>- Connaître et comprendre le guichet unique.</li><li>- Les acteurs : responsable de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre...</li><li>- Le repérage et les affleurants...</li><li>- Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre</li><li>- Les endommagements des réseaux, conséquences ?</li><li>- La règle des 4 A</li><li>- Les documents Cerfa</li><li>- Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final concepteur.</li></ul>
<p><b>Public et pré requis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Salarié du maître d'ouvrage ou du maître oeuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations supplémentaires...</li><li>● Maîtrise du français (lu, écrit et parlé)</li></ul>	<p><i>Test (1 heure)</i> Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation</p> <p>Le QCM se compose de 40 questions. Aucune question n'est éliminatoire. Chaque question comporte une seule réponse. 10% des questions sont prioritaires, certaines réponses sont soumises à un barème spécifique.</p>
<p><b>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Apports théoriques sur video-projecteur, sous forme d'exposés, illustrations, reportages photographiques et entraînement au passage du QCM AIPR concepteur</li><li>● Echanges avec stagiaires, entraînement sur QCM</li><li>● Remise d'un livret stagiaire</li><li>● Formateur titulaire de l'AIPR concepteur</li><li>● Ordinateurs connectés à la plateforme QCM du MEDDE via Internet</li></ul>	<p>La délivrance d'une attestation de compétence AIPR est conditionnée à l'obtention d'un minimum de 48 points sur 80 possibles.</p> <p>Le candidat doit répondre à la totalité des questions. Le barème des points est le suivant :</p> <p>Si vous cochez "Je ne sais pas" : 0 point Mauvaise réponse : -1 point Mauvaise réponse sur une question prioritaire : -5 points Bonne réponse : +2 points</p>
<p><b>Suivi et évaluation des résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis</li><li>● Fiche de présence</li><li>● Attestation de formation et de compétences (si réussite de l'examen)</li></ul>	
<p><b>Durée et lieu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● 7 heures soit 1 jour</li><li>● En centre de formation/Sur le site de l'entreprise</li></ul>	